CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E65161** **VALABLE JUSQU'AU** **09/02/2027**

ÉDITÉ LE 08/12/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1972

Forme juridique : SAS

Capital : 500 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC RENNES 1972B00070

Siret : 729 200 709 00024

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 0012641-1

Assurance Responsabilité Travaux :
ACTE IARD 2729523

Assurance Responsabilité Civile :
ACTE IARD 2729523

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Raison sociale : ENTREPRISE GIBIER

LE BOIS BRILLANT
35750 IFFENDIC

Téléphone : 02 99 09 71 72 **Fax :** 02 99 09 72 64

Portable : 0681096168

Responsabilité légale :
GIBIER FRANCK PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.couverturegibier.com

E-mail : contact@sasgibier.bzh

Effectif moyen : 15 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 4 230 519 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	15	07/11/2025
3121	Tuiles plates (Technicité courante)		07/11/2025
3123	Tuiles plates (Technicité supérieure)		27/01/2023
3132	Ardoises (Technicité confirmée)		27/10/2023
3152	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité confirmée)		07/11/2025
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées		27/10/2023
7122	Isolation thermique par l'intérieur	17	27/01/2023
	Nombre total de qualifications : 7		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

08/12/2025 09:29

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E65161** **VALABLE JUSQU'AU** **09/02/2027**

ÉDITÉ LE **08/12/2025**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1972
Forme juridique : SAS

Capital : 500 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC RENNES 1972B00070

Siret : **729 200 709 00024**
Code NACE : 4391B
Numéro caisse de congés payés : 0012641-1

Assurance Responsabilité Travaux :
ACTE IARD 2729523

Assurance Responsabilité Civile :
ACTE IARD 2729523

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Raison sociale : **ENTREPRISE GIBIER**

LE BOIS BRILLANT
35750 IFFENDIC

Téléphone : 02 99 09 71 72 **Fax :** 02 99 09 72 64
Portable : 0681096168

Site Internet : http://www.couverturegibier.com
E-mail : contact@sasgibier.bzh

Responsabilité légale :
GIBIER FRANCK PRÉSIDENT

Effectif moyen : 15 **Tranche de classification :** EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3132	Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE	27/10/2023
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	27/01/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.